

1^{er} novembre 2009

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION GÉNÉRALE • DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2009

C'est ma ville, je vote !

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis est donné aux électeurs de la Ville de Montréal que :

1. La liste électorale a été déposée aux archives de la Ville de Montréal le **14 septembre 2009**. Elle fera l'objet d'une révision avant de servir à l'élection générale.
2. Pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, toute personne doit :
 - être une personne physique
 - être âgée de 18 ans ou plus le **1^{er} novembre 2009**

et, au **1^{er} septembre 2009**,

- être de citoyenneté canadienne
- ne pas être en curatelle
- ne pas être frappée d'une incapacité prévue par la loi

Toute personne doit de plus remplir l'une des conditions suivantes :

- être domiciliée sur le territoire de la Ville de Montréal **au 1^{er} septembre 2009**, et au Québec depuis **au moins le 1^{er} mars 2009**;
ou
- être propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Montréal depuis **au moins le 1^{er} septembre 2008** et avoir transmis une demande écrite d'inscription au Bureau du président d'élection;
ou
- être occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Montréal depuis **au moins le 1^{er} septembre 2008** et avoir transmis une demande écrite d'inscription au Bureau du président d'élection.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un établissement d'entreprise occupé par des cooccupants, seul le copropriétaire indivis ou le cooccupant désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants ayant le droit de vote, a le droit d'être inscrit sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant de l'établissement d'entreprise. Cette procuration doit être transmise au Bureau du président d'élection.

Une personne qui est un électeur à plus d'un titre ne peut être inscrite sur la liste électorale qu'à un seul de ceux-ci, selon l'ordre de priorité suivant :

- à titre de personne domiciliée
- à titre de propriétaire unique d'un immeuble
- à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise
- à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble
- à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste électorale de la Ville de Montréal.

• IMPORTANT •

Dans le cas d'une demande d'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Ville de Montréal, la personne qui fait cette demande auprès d'une commission de révision doit préciser l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et présenter deux (2) documents l'identifiant, l'un confirmant son nom et sa date de naissance, et l'autre son nom et l'adresse actuelle de son domicile.

Vous pouvez consulter la liste électorale et présenter des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la commission de révision **de votre choix** aux dates et aux heures suivantes :

Dimanche 27 septembre – de 10 h à 18 h
Lundi 28 septembre – de midi à 22 h
Mardi 29 septembre – de 10 h à 20 h
Mercredi 30 septembre – de 10 h à 20 h

Les commissions de révision siégeront aux endroits suivants :

**ARRONDISSEMENT
D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE**

BUREAU D'ÉLECTION
12137, avenue du Bois-de-Boulogne

HABITATION BERRI-LAJEUNESSE
9550, rue Lajeunesse
Salle communautaire

HABITATION SAINT-FIRMIN
2025, boulevard Henri-Bourassa Est
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
D'ANJOU**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Cafétéria

**ARRONDISSEMENT
DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
5160, boulevard Décarie
4^e étage

HABITATION DE TERREBONNE
6350, rue de Terrebonne
Salle communautaire

HABITATION CÔTE-DES-NEIGES
5250, avenue Gatineau
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
DE LACHINE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
1800, boulevard Saint-Joseph
2^e étage

**ARRONDISSEMENT
DE LASALLE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
55, avenue Dupras

**ARRONDISSEMENT
DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
13, rue Chauret
Salle du conseil

**ARRONDISSEMENT
DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE**

BUREAU D'ÉLECTION
5790, avenue Pierre-De Coubertin

HABITATION ADÉLARD-LANGEVIN
1830, rue Saint-Germain
Salle communautaire

HABITATION PIERRE-BERNARD
8955, rue Sherbrooke Est
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
DE MONTRÉAL-NORD**

BUREAU D'ÉLECTION
4241, place de l'Hôtel-de-Ville

**ARRONDISSEMENT
D'OUTREMONT**

BUREAU D'ÉLECTION
1311, avenue Saint-Viateur

**ARRONDISSEMENT
DE PIERREFONDS-ROXBORO**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
13665, boulevard de Pierrefonds
Salle du conseil

**ARRONDISSEMENT
DU PLATEAU-MONT-ROYAL**

BUREAU D'ÉLECTION
5689, boulevard Saint-Laurent

HABITATION SAINTE-VÉRONIQUE
4240, rue Messier
Salle communautaire

MCGILL NEW RESIDENCE HALL
3625, avenue du Parc
Salle des Pins

**ARRONDISSEMENT
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES**

CENTRE RÉCRÉATIF RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
7650, boulevard Maurice-Duplessis
2^e étage

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE MAINBOURG
14115, rue Prince-Arthur
Salle 256

**ARRONDISSEMENT
DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE**

BUREAU D'ÉLECTION
5800, rue Saint-Denis
Bureau 214

HABITATIONS J.-ERNEST-PAQUIN
3125, rue Dandurand
Salle communautaire

HABITATION MARIE-ROLLET
6556, 26^e Avenue
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
DE SAINT-LAURENT**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
777, boulevard Marcel-Laurin
Salle du conseil

**ARRONDISSEMENT
DE SAINT-LÉONARD**

PAVILLON WILFRID-BASTIEN
8180, rue Colletterie
Local 1258

**ARRONDISSEMENT
DU SUD-OUEST**

BUREAU D'ÉLECTION
4700, rue Notre-Dame Ouest

HABITATION CHARLEVOIX
2625, rue de Châteauguay
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
DE VERDUN**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT
4555, rue de Verdun

CENTRE ELGAR
260, rue Elgar
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
DE VILLE-MARIE**

LA MAISON DU PÈRE
1070, rue Saint-Hubert

LE PARCHEMIN
505, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM
Corridor Sainte-Catherine

HABITATION DU FORT
2101, boulevard René-Lévesque Ouest
Salle communautaire

**ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION**

HABITATION HÉLÈNE-BOULLÉ
8135, rue Drolet
Salle communautaire

HABITATION LAURE CONAN
3000, rue Jean-Talon Est
Salle communautaire

Pour de plus amples renseignements,
composez le 514 872-VOTE (8683) ou visitez le site Internet
ville.montreal.qc.ca/election.

ATS (personnes sourdes ou malentendantes) : 514 872-0679

Montréal,
le 16 septembre 2009

Yves Saindon, avocat
Président d'élection

514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election
